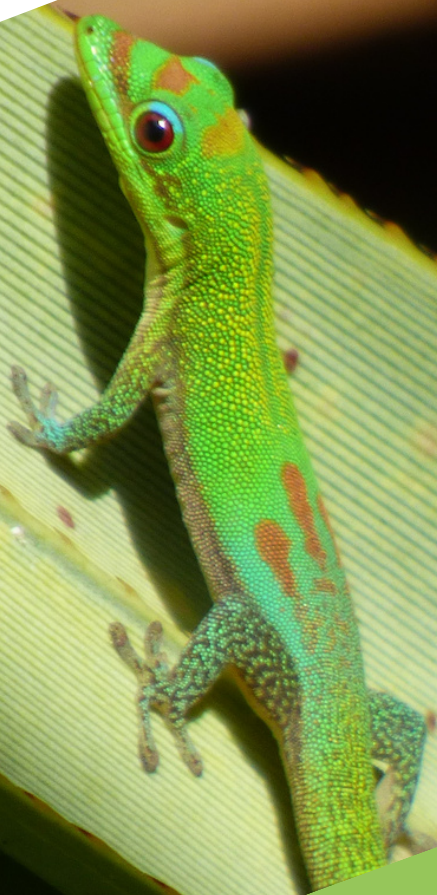




©Nature Océan Indien

Formation en présentiel

EUTHANASIE DES ESPÈCES DE REPTILES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Deux sessions :

26 Mai 2026 | La Réunion (4h)

27 Mai 2026 | La Réunion (4h)

OBJECTIF

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif général de présenter et détailler le cadre législatif et réglementaire autour des espèces exotiques envahissantes, et d'acquérir des connaissances et compétences en méthodes d'euthanasie applicables sur les espèces de reptiles envahissants.

Elle est éligible à l'obligation de maintien de compétences des personnels des établissements utilisateurs, éleveurs et fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques ayant validé une formation "Utilisation des animaux de la faune sauvage non hébergée à des fins scientifiques".

*Références : Article 3 de l'arrêté du 1er février 2013 relatif à l'acquisition et à la validation des compétences des personnels des établissements utilisateurs, éleveurs et fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques.

Mode d'organisation et rythme

Présentiel sur une demi-journée (4h). En inter entreprise et collectif.

Prérequis

Maîtrise du français (oral et écrit), engagement sur l'honneur sans évaluation.

Modalités d'évaluation

Une évaluation sommative sous forme de QCM est prévue en fin de session. Elle ne sanctionne pas l'acquisition du module.



ORGANIGRAMME

INTERVENANTS PRINCIPAUX

Diplômé de la spécialité herpétologie du European College of Zoological Medicine (ECZM), Clément est un vétérinaire exerçant à Paris à la Clinique vétérinaire Argos SpénAC. Il intervient sur plusieurs actions de formation en tant que prestataire.

Titulaire d'un diplôme de formatrice professionnelle d'adultes et capacitaire "entretien et élevage" et "vente et transit" d'animaux d'espèces non domestiques depuis 2014. Charlotte intervient sur plusieurs actions de formation, notamment lorsqu'il s'agit d'espèces exotiques.

Titulaire d'un doctorat en écologie obtenu en 2013, Audrey est la responsable scientifique de la SHF depuis 2023. Elle intervient sur plusieurs actions de formation, notamment lorsqu'il s'agit d'espèces sauvages et de manipulations à fins scientifiques sur vertébrés.



Clément Paillusseau
Référente pédagogique



Charlotte Hubler
Référente handicap



Audrey Trochet



Anne Lombardi
Directrice de la SHF



Isabelle Chauvin
Responsable administrative de la SHF

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MARDI 26 MAI 14H - 18H OU MERCREDI 27 MAI, 14H - 18H

HORAIRES	CONTENU	OBJECTIFS
14h00 - 15h00 [Intervenant : Clément PAILLUSSEAU]	<u>Théorie :</u> • Définition de l'euthanasie et distinction avec abattage • Principes éthiques et responsabilités : intérêt de l'animal, minimisation stress/douleur, respect du cadre légal • Physiologie spécifique des reptiles/amphibiens : métabolisme lent, tolérance à l'hypoxie, réflexes post mortem, nociception vs douleur • Concepts clés : procédures en 1, 2 ou 3 étapes, anesthésie préalable, méthodes chimiques et physiques, techniques adjuvantes, vérification de la mort • Présentation des principaux gestes techniques et sites d'injection	• Connaître la définition et le cadre légal de l'euthanasie vs abattage • Comprendre la notion de responsabilités éthiques et professionnelles • Connaître les recommandations internationales et leur application aux reptiles/amphibiens • Comprendre les particularités physiologiques qui influencent l'euthanasie • Identifier les méthodes autorisées et savoir confirmer la mort
15h00 - 17h30 [Intervenant : Clément PAILLUSSEAU]	<u>Pratique :</u> • Présentation des gestes sur espèces invasives • Contention sécurisée et réduction du stress • Administration anesthésique et solution euthanasique • Méthodes physiques complémentaires : pithing, décapitation, congélation • Vérification de la mort : réflexes cornéens, absence de mouvement volontaire, auscultation cardiaque (Doppler) • Sécurité de l'opérateur et gestion des DASRI	• Préparer et sécuriser un animal pour euthanasie • Maîtriser l'anesthésie et les solutions d'euthanasie • Appliquer correctement une méthode physique complémentaire • Confirmer la mort de manière fiable • Respecter les normes éthiques et réglementaires
17h30 - 17h45	La Société herpétologique de France	• Comprendre les activités de la Société herpétologique de France
17h45 - 18h00	Evaluation et fin de session	

INFORMATIONS PRATIQUES & INSCRIPTIONS

INFORMATIONS PRATIQUES



Lieu de formation

Sur l'île de La Réunion
Lieu définitif à venir prochainement



Publics concernés

Professionnels.
Personnels du secteur de la recherche, responsables de projets, chargés d'études, agents DREAL/DEAL, vétérinaires, collectivités territoriales, associations, bureaux d'études, organismes publiques (ONF, OFB), particuliers, etc.



Nombre de participants

Nombre minimum d'inscriptions :
10 personnes
Nombre maximum d'inscriptions :
15 personnes



Contenu pédagogique

Cours théoriques diffusés par supports PPT. Les cours sous forme de documents sont livrés après la formation aux apprenants.



Contact

Pour toute question, merci de nous contacter à l'adresse suivante :
formation@lashf.org

INSCRIPTIONS



Afin de vous inscrire, nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire en ligne, en cliquant sur le lien suivant, **avant le 30/04/2026** :

[ACCÉDER AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

Le coût pédagogique de cette formation est de 40 €/h, soit **160 €**.
Les frais d'inscription sont fixés à 10 €.

Le coût individuel de cette formation s'élève donc à 170 € toutes charges comprises*.

* La SHF est exonérée de TVA au titre de l'article 261-4-4a du Code général des impôts pour ses activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle.

Cette formation est finançable.

Certification Qualiopi n° 23FOR01248.1

La certification QUALIOPi a été délivrée pour la catégorie suivante : actions de formation.

Personnes en situation de handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap et que vous souhaitez nous en faire part, vous pouvez nous contacter. Nous pourrions essayer d'adapter nos modalités et tenter de prendre les dispositions nécessaires à votre accueil. Notre référente handicap, Charlotte HUBLER (charlotte.hubler@lashf.org) est à votre disposition.

Conditions d'annulation

Au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, les coûts pédagogiques seront facturés à 100%. Téléchargez le [Règlement intérieur de nos actions de formation](#).



Société Herpétologique de France

SIRET 442 242 079 00022 – NDA n° 11756775575

Siège social : 57 Rue Cuvier, CP 41, 75005 Paris

<https://lashf.org> – formation@lashf.org